



UCO
NIORT

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST



MÉTIERS ET SECTEURS

- Enseignant en activité physique adaptée (EAPA)
- Coordinateur de programmes d'intégration par l'activité physique adaptée, la prévention et l'éducation à la santé et la réadaptation
- Entraîneur en activité physique et sportive adaptée
- Agent de prévention santé
- Secteurs : sanitaire, médico-social, social et sportif, privé et public
- Entrepreneurat (création d'entreprises et de petites structures, salle de remise en forme, sociétés événementielles, etc.)
- Educateur sportif (obtention de la carte professionnelle à l'issue de la licence 2)
- Chargé de développement sportif et touristique
- Vendeur ou responsable au sein d'une enseigne d'articles de sport
- Chargé de mission dans les fédérations sportives et clubs sportifs (professionnels et amateurs)
- Gestionnaire d'installations et d'équipements sportifs

POURSUITE D'ÉTUDES

Acceptation sur critères académiques

À l'UCO :

- Master STAPS APA-S parcours « Sport, Santé, Éducation, Réentraînement (2SER) »
- Master STAPS Management du Sport parcours « Sports Événementiels et Environnements (SEE) »

Hors UCO : Master STAPS

FACULTÉ DES SCIENCES

LICENCE STAPS

Mention : **Sciences et techniques des activités physiques et sportives**

Licence : **Diplôme national bac +3 [jury rectoral]**

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) comprend **trois années de formation** au cours desquelles se construit progressivement une orientation professionnelle. La licence confère :

- la maîtrise d'un **socle pluridisciplinaire de connaissances** et de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le **domaine des activités physiques et sportives (APS)**,
- une capacité d'autonomie dans les **missions de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation de projets**, dans les secteurs professionnels liés aux activités physiques et sportives,
- l'acquisition d'une **culture des activités physiques et sportives**, d'une culture générale et de compétences transversales,
- la garantie d'une **expérience professionnelle** dans l'un des **deux parcours au choix** : le parcours **Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)** pour travailler auprès de publics présentant des besoins spécifiques et ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires, et le parcours **Management du Sport (MS)**, pour devenir un professionnel du management dans les secteurs du sport, de l'activité physique et des loisirs sportifs.

AIDE À LA RÉUSSITE

- Accompagnement tout au long de la formation par des référents pédagogiques par niveau de formation
- Suivi de stage individualisé par un professionnel référent du campus
- Adaptation du nombre d'étudiants par groupe selon les enseignements et les pratiques
- Contrôle continu intégral et seconde chance pour tous les étudiants
- Personnalisation du plan de formation

LES + DE LA FORMATION

Une contribution à la réalisation de projets locaux

Selon le choix de parcours en L2, les étudiants peuvent participer à l'**organisation d'événements sportifs et touristiques** en lien avec le territoire, tels que des programmes de prévention au sein de maisons sport/santé ou des projets d'accompagnement d'associations de sport adapté, sur plusieurs missions liées aux enseignements (réalisation d'actions de communication, identification des retombées économiques et sociales...).

Des intervenants professionnels en lien avec les réalités de terrain

Les étudiants bénéficient de l'expérience d'**intervenants professionnels** pour des apports alliant théorie et pratique favorisant ainsi leur choix d'orientation professionnelle. Cette proximité avec les milieux professionnels enrichit le réseau et la professionnalisation des étudiants.

Une formation professionnalisante

Grâce à des **stages de mise en situation dans des structures sportives, associatives ou spécialisées** (sport et/ou santé et/ou handicap), les étudiants découvrent le milieu professionnel tout au long de l'année. Les stages durent deux semaines en L1, quatre semaines en L2 et cinq à huit semaines en L3.

Des diplômes et certifications complémentaires au cours des trois années

Intégrés au programme de la licence, les étudiants valident le diplôme de **Premiers Secours de Niveau 1 (PSE1)** et peuvent préparer le **Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)**. Ils se forment également à la **PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)** ainsi qu'à la certification **SRAV (Savoir Rouler à Vélo)**.

Un statut professionnel dès la fin de la 2ème année de licence

La **validation de la carte professionnelle** à l'issue de deux premières années de licence offre aux étudiants des opportunités d'emploi dans l'encadrement et l'animation des activités physiques ou sportives, auprès de tout public à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisirs.

78%

de réussite en L1 STAPS
à l'UCO

10

périodes de stage
en 3 ans

50

étudiants par promo

ORGANISATION DE LA FORMATION

RYTHME DES ENSEIGNEMENTS

La licence se prépare en trois ans. Au cours du cycle de licence, les étudiants bénéficient de plus de **1500 heures de formation**, hors stages, soit entre 20 et 25 heures de cours théoriques, méthodologiques et pratiques par semaine.

VALIDATION ET ÉVALUATION DE LA LICENCE

Chaque année universitaire compte deux semestres, chacun d'entre eux est constitué de trois Unités d'Enseignements (UE) validant 30 crédits européens (soit 180 ECTS en fin de Licence). Les examens sont organisés en contrôle continu intégral.

Possibilité de réaliser un **semestre universitaire à l'étranger** (SUE).

2 PARCOURS PROPOSÉS EN L2 ET L3

- **Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)** : être capable d'intervenir auprès de toute personne n'ayant pas ou ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires
- **Management du sport (MS)** : devenir des professionnels du management dans les secteurs du sport, de l'activité physique et des loisirs sportifs.

PROGRAMME

Le programme de formation de Licence est constitué de dix blocs de compétences répartis au sein des Unités d'Enseignements. Un bloc de compétences est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome de l'activité professionnelle. Il représente donc une partie du diplôme de Licence que l'on atteste par le contrôle continu intégral.

Blocs transversaux présents sur les six semestres de Licence :

- Bloc 1 : Usages numériques (dispositif PIX), Pack office
- Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse (économie du sport ; méthodologie de la recherche)
- Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales (méthodologie de l'écrit et de l'oral ; anglais)
- Bloc 4 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant PPPE ; stages professionnels ; Formations certifiantes et professionnalisantes)

Blocs scientifiques et méthodologiques répartis sur les six semestres de Licence :

- Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (sciences juridiques, stage en milieu sportif et professionnel)
- Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves (sciences de la vie, sciences humaines, sciences économiques et sociales)
- Bloc 7 : Élaboration et planification de séquences et de programmes d'activité physique adaptée (organisation et planification, évaluation et pratique physique)

Bloc relatif à l'animation sportive distribué sur les deux premières années de Licence (L1 & L2) :

- Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratiques d'APS et méthodologie de l'intervention auprès d'un jeune public)

APA-S en 2^{ème} et 3^{ème} année de Licence

- Bloc 9 : Enseignement de l'Activité Physique Adaptée : paratennis, maratennis, Pilate, capoeira, activités aquatiques et collectives adaptées... Conception et mise en œuvre de programmes personnalisés d'intervention en APA pour des personnes à besoins spécifiques (méthodologie de l'intervention pour la réadaptation, pour l'intégration, pour l'inclusion)
- Bloc 10 : Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques et Sportives pour tout type de public, notamment à des besoins particuliers : randonnée adaptée, gym urbaine, escrime santé... Conception et mise en œuvre de projets dédiés à l'éducation pour la santé et le bien-être par les APA (méthodologie de l'intervention pour la promotion, de l'activité physique, pour la prévention).

Parcours MS en 2^{ème} et 3^{ème} année de Licence

- Bloc 9 : Ingénierie et management de projets sportifs. Conception et promotion de projets événementiels dans le milieu du sport et de l'activité physique (management de projets en APS en L2 ; contextes institutionnels, réglementaires, organisationnels et événements sportifs / contextes professionnels, contractuels, opérationnels et événements sportifs, commercialisation et marketing des produits, des services et des événements sportifs, comptabilité et gestion des établissements et des événements sportifs, stage Activité Physique de Pleine Nature (APPN) -conception en L3).
- Bloc 10 : Coordination d'une structure d'activité physique ou sportive et accompagnement de sa stratégie de développement. Accompagner la stratégie de développement et la décliner en plans d'action opérationnels (activités de loisirs en offre commerciale et activités d'itinérance et touristiques en L2 ; méthodologie du projet et événementiel sportif ; économie, financement et rentabilité des événements sportifs et stratégies de communication des acteurs du sport en L3).

EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Plusieurs projets intégrés aux enseignements mobilisent régulièrement les compétences et connaissances acquises pendant la licence. Par exemple :

- Participation à l'organisation d'événements sportifs
- Rencontres sur les thèmes du sport, de la santé et du handicap
- Journées sportives en faveur des personnes en situation de handicap avec nos partenaires (Comité départemental handisport et sport adapté)

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat
- Formuler un vœu sur Parcoursup.
« Faculté libre de l'Ouest - UCO Niort »
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective.

FRAIS DE SCOLARITÉ

- De 2 900 € à 7 300 € /an selon les revenus de la famille (simulateur de frais de scolarité disponible en ligne)
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État.

Renseignements

Contact niort@uco.fr | 05 16 18 77 81

niort.uco.fr

